



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: AV 7001 ADHESIF POUR COUPE-FROID
SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... AV 7001 ADHESIF POUR COUPE-FROID
Fabriqué pour..... Aftermarket Auto Parts Alliance, Inc
2706 Treble Creek, Suite 100
San Antonio, TX 78258
numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX
ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.
Utilisation des matériaux..... Automobile. Revêtements. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles
décrites dans cette section. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.
Famille chimique..... Caoutchouc/résine.
Date de préparation..... 18 septembre 2015.
Taux de risque
Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0.
IHM..... S: 2 F: 3 R: 0.

SECTION 02: Identification des dangers


Mention d'avertissement..... DANGER.
Classification de danger..... Liquide inflammable 2. Toxicité par aspiration 1. Irritant pour les yeux 2. Corrosion/irritation cutanées 2. STOT SE 3. Reproduction 2. Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées 1.
Description du danger..... H225 Liquides et vapeurs hautement inflammable. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 provoque des irritations oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des étourdissements. H361 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (au foie et aux reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence..... P201 obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202 ne pas manipuler ce produit jusqu'à ce que toutes les consignes de sécurité ont été lu et compris. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 garder le récipient fermé hermétiquement. P240 Les récipients et les équipements de réception doivent être mis à terre. P241 Utiliser un équipement antidéflagrant. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs, ou les aérosols. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après la manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants et un équipement de protection des yeux.
Intervention..... P301+ P310 si avalé IMMÉDIATEMENT appeler un centre antipoison et suivez les instructions fournies par le centre. P331 ne PAS faire vomir. P303 P361 de P353 si le sur la peau ou dans les cheveux : décollage tous contaminés vêtements immédiatement. Rincer abondamment à l'eau et utiliser la douche de sécurité. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P321 - Traitement spécifique, voyez section 4 sur cette fiche. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P362 P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 P313 - si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin. P304 + P340 -En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et garder peut respirer confortablement. P312 appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P308 P311 si exposés ou concernées ; appeler un centre antipoison ou un médecin. P314 - Consulter un médecin en cas de malaise. P370 P378 En cas d'incendie : utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou de la mousse 6 % pour l'extinction.

PRODUIT: AV 7001 ADHESIF POUR COUPE-FROID**SECTION 02: Identification des dangers**

Stockage..... P233 Garder le contenant bien fermé. P403 P235 magasin dans une zone bien ventilée.
Garder au frais. P405 Garder sous clef.
Élimination..... P501 Éliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux
réglementations locales.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
ACÉTONE	67-64-1	25-35
TOLUÈNE	108-88-3	
HEPTANE	142-82-5	
HEXANE	110-54-3	7-13
ACÉTATE D'ÉTHYLE	141-78-6	3-7

SECTION 04: Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux..... Rincer pendant 15 minutes à l'aide de beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un
médecin.
Contact avec la peau..... Laver avec beaucoup d'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés.
Inhalation..... Transporter la victime à l'écart de la zone touchée à l'air frais.
Ingestion..... Ne pas tenter de faire vomir. Demander de l'aide médicale dès que possible.
Plus d'informations..... Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales
reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Moyens d'extinction..... Agent chimique en poudre. CO2. Mousse.
Produits de combustion dangereux..... Oxydes de carbone (CO, CO2).
Procédures anti-incendie spéciaux..... Porter un appareil respiratoire autonome.
Fire inhabituel/risques d'explosion..... Vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Elles peuvent parcourir de longues distances
le long du sol avant d'allumer et de provoquer un retour de flammes à la source de la
vapeur.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement..... Tenir loin de chaleur, des étincelles et des flammes. Isoler la région contaminée et interdire
l'accès à toute personne non autorisée. Éviter de marcher dans le produit répandu.
Endiguer l'endroit pour prévenir la propagation. Couvrir le déversement avec un matériau
absorbant et le mettre dans un récipient adéquat. La zone de déversement peut être lavé à
l'eau. Ramasser l'eau de lavage pour une élimination approuvée. Les produits déversés et
de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés
conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Prévenir l'évacuation
dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau.

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention..... Conteneurs doivent être mis à la terre et collés. Ne pas utiliser près de sources d'ignition,
de flammes ou d'étincelles. Ne pas couper, percer, souder ou broyer sur ou à proximité du
conteneur. Récipients ouverts lentement pour permettre toute montée en pression de
s'échapper. Garder les contenants fermés quand pas en service.
Conditions d'entreposage..... Stocker et les utiliser dans un endroit frais et sec. Entreposez dans des produits
inflammables.

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
ACÉTONE	500 ppm	750 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
TOLUÈNE	20 ppm	Pas établi	200 ppm	500 ppm 10 minutes	100 ppm / STEL 150 ppm	
HEPTANE	400 ppm	500 ppm	500 ppm	Pas établi	85 ppm / STEL 440 ppm	

PRODUIT: AV 7001 ADHESIF POUR COUPE-FROID
SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGREDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
HEXANE	50 ppm	Pas établi	500 ppm	Pas établi	50 ppm	
ACÉTATE D'ÉTHYLE	400 ppm	Pas établi	400 ppm	Pas établi	400 ppm	
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.					
Respiratoire/type.....	Approuvé par le NIOSH mist.					
Gants/type.....	Viton, caoutchouc butyle.					
Vêtements/type.....	Porter une combinaison, manches longues.					
Chaussures/type.....	Chaussures de sécurité.					
Autres/type.....	Pratiques de sécurité.					
Exigences de ventilation.....	Ventilation générale.					

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Ambre clair ou noir.
Odeur.....	Odeur aromatique.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	145 mm Hg à 20C.
Densité de vapeur (air = 1).....	3.0.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	0,86.
Point de congélation (deg C).....	-7° C.
Solubilité.....	Pas soluble dans l'eau.
Point d'ébullition (deg C).....	136° C (276° F).
Taux d'évaporation.....	7.0 (acétate de butyle = 1.0).
Point d'éclair (OC), méthode.....	-18 Coupelle fermée Tag.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	Non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).....	12.0.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	1,2.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
% volatile par volume	
COV.....	2,0 lb/gal, .
Viscosité.....	Non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Stabilité.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions de réactivité.....	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes.
Incompatibilité.....	Incompatible avec les oxydants forts. Agents réducteurs. Acides. Bases. Peroxydes. Alcalis forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Quelle peut entraîner la formation de substances chimiques toxiques.

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGREDIENTS	LC50	LD50
ACÉTONE	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg rat orale
TOLUÈNE	49 g/m3 rat inhalation 400 ppm souris inhalation 24hr	636 mg/kg rat orale 14 100 uL/kg lapin peau
HEPTANE	103 g/m3 rat 4 heures	Non Disponible
HEXANE	48,000 ppm rat 4 heures	28,710 mg/kg rat orale
ACÉTATE D'ÉTHYLE	16000 ppm 6 heures rat	5600 mg/kg rat orale
Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Peut provoquer le dessèchement ou la desquamation de la peau. Peut causer une irritation oculaire grave. Peut endommager les yeux.	
Effets d'une exposition chronique.....	Contact prolongé ou répété peut causer des irritations de la peau. Une surexposition peut irriter les voies respiratoires sévères. Surexposition prolongée peut causer une dépression du système nerveux central des effets narcotiques (maux de tête, étourdissements, perte de conscience). Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	

PRODUIT: AV 7001 ADHESIF POUR COUPE-FROID**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

Cancérogénicité de la matière.....	CIRC a classé le toluène comme un groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme) ; ACGIH a classé le toluène comme un groupe A4 (non classifiable comme un cancérogène pour les humain).
Effets sur la reproduction.....	Toluène est connu par l'état de Californie pour causer des effets négatifs du développement foetales.

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Biodégradabilité.....	Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets.....	Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits. Éliminer comme un déchet industriel d'une manière acceptable à la pratique de la bonne gestion des déchets et conformément aux règlements locaux, provinciaux ou fédéraux pertinents.
------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD.....	Adhésifs - Classe 3 - UN 1133 - GE II. Ce produit est conforme à l'exemption de la quantité limitée lorsqu'il est emballé dans des récipients moins de 5 Litres.
Classification du DOT (route).....	UN1133 - adhésifs contenant du liquide inflammable - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (5 litres/1,3 Gallons).
Classification de l'IATA (Air).....	UN1133 - Adhésifs - Classe 3 - GE II. Ce produit est conforme à l'exemption « Quantité limitée » pour les emballages contenant moins de 5 Litres. Veuillez consulter le règlement lors de l'expédition dans un emballage contenant plus de 5 Litres.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1133 - adhésifs - classe 3 - PG II EmS: F-E S-E. Ce produit est conforme à l'exemption « Quantité limitée » pour les emballages contenant moins de 5 Litres.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Toluène. Hexane.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA	Toluène. Hexane.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit contient du Toluène connu à l'état de Californie pour causer toxicité pour la reproduction (développement).

SECTION 16: Autres informations

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de préparation :	SEP 18/2015